



Associé d'un gerant preparant une escroquerie

Par **lokiju75**, le **11/11/2016** à **13:14**

Bonjour,

Je suis associé actionnaire d'une SAS à 50% avec une autre personne gérante de la société de fast food.

Il m'a ejecté il y a quelques mois du restaurant créer il y a moin d'un ans pour continuer a travailler seul dedans.

Je n'ai aucun acces aux comptes et il me l'interdit.

Aujourd'hui il a fermé le restaurant et vidé tout le matériel (surement vendu pour lui?).

Je pense qu'il veut fermer la société (se mettre en cessation de paiement) et me faire une escroquerie (j'ai investit plus de 50.000euros en compte courant credit emprunté de 250.000euros dont nous sommes cautionnaire).

Que pensez vous de ses agissements?

Que doit je faire pour me proteger et l'attaquer?

Jusqu'où peut il faire perdre son associé?

Merci de votre réponse.